



Photo : Eric Frolier de Bagnoux - Rédaction & Impression : Université Bretagne Sud

MÉDECINE PRÉVENTIVE & SERVICE SOCIAL ÉTUDIANT

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :

- ▶ Médecins Universitaires
- ▶ Psychologues Cliniciennes
- ▶ Assistantes de Service Social
- ▶ Secrétaires

Médecine préventive :

Lorient Vannes

Service Médical & Service Social

• Bât. Sciences 2 - 56100 Lorient
02 97 87 45 99



• Résidence universitaire
CROUS, 20 rue de Lanveur
56100 Lorient - 02 97 87 95 04

Service Médical & Service Social

Campus de Tohannic
SSI Faculté des Sciences
Bât. Y. Coppens
B.P. 573 - 56017 Vannes
02 97 01 27 21

Les services proposés par la médecine préventive étudiante sont **gratuits**

Secret professionnel et confidentialité



Médecine préventive :

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Médecin Universitaire

- ▶ Si vous êtes dans le cursus licence, **vous devez prendre rendez-vous** pour réaliser au moins un examen médical préventif et de veille sur votre santé.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un médecin universitaire pour :

- ▶ la rédaction d'un certificat médical préconisant l'aménagement des examens dont vous avez besoin (situation de handicap)
- ▶ selon les réponses au questionnaire SUAPPS, la rédaction d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de sport hors compétition à l'UBS
- ▶ une consultation pour toute information dans le domaine de la prévention et de la santé (addictions, alimentation, sommeil, tabac, sexualité, mal-être...)
- ▶ des consultations d'aide au sevrage tabagique

Psychologue Clinicienne

Si vous êtes stressé, angoissé, en mal-être diffus, si vous avez des difficultés personnelles et/ou familiales en lien ou non avec vos études...

Vous pouvez rencontrer une psychologue :

- ▶ pour un soutien ponctuel et/ou un suivi psychologique

Entretiens individuels et confidentiels.

Assistante de Service Social

Si vous rencontrez des difficultés personnelles, familiales et/ou matérielles...

Vous pouvez rencontrer une assistante du service social étudiant pour :

- ▶ une écoute, un accompagnement, des informations
- ▶ une aide à l'accès à vos droits (santé, bourses, logement...)
- ▶ une aide budgétaire et financière

